



PROCÈS-VERBAL
Réunion publique du 15 novembre 2016 à 18 h 30
À la CSFY

Remerciements des Commissaires sortants

La réunion publique a débuté avec un mot de remerciement de la présidence à Edith Bélanger et Gilbert Bradet, Commissaires sortants. Jean-Sébastien les a remerciés pour leur implication, leur esprit critique, leur souci de la réussite de nos élèves et toutes les discussions qu'ils ont agrémentées avec leurs connaissances et visions.

Forum – Présentation de la firme Kobayashi + Zedda Architects (KZA)

Antonio Zedda de la firme KZA a fait une présentation en anglais de leur vision pour le design de l'école secondaire francophone. Il était accompagné de Ryan McLennan, architecte. Un compte-rendu séparé a été rédigé en anglais.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Appel à l'ordre et recensement

Présences

Commissaires

Jean-Sébastien Blais
Edith Campbell

Marc-André Lavigne
Jean-Paul Molgat

CSFY

Marc Champagne

Maud Caron

Public

Véronique Davignon
Edith Bélanger
Alan Terry
Hugo Bergeron
Martin Guibeault
Sandy Birrell
Claudiane Samson
Gilles Ménard

Jean-François Blouin
Alex Jobin
David Greer
Shelby Workwan
Roch Nadon
Thibaut Rondel
Kate White

*Note : Les gens qui ont assisté à la présentation de KZA à 18 h 30 sont tous partis à la fin de la présentation à 19 h 15.

Absence (s) motivée (s)

Aucune

Jean-Sébastien Blais préside la réunion.

1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 811.15.11.16

Jean-Paul Molgat

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE (unanimité)

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts pour les points à l'ordre du jour de la réunion.

2. Délégation

2.1 Présentation de la délégation - SO

2.2 Suivi à la délégation – SO

3. Procès-verbal

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion publique du 6 septembre 2016

Proposition 812.15.11.16

Jean-Paul Molgat

Que le procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE (unanimité)

3.2 Suivi du procès-verbal de la réunion publique du 6 septembre 2016

3.2.1 Langue de communication, c'est-à-dire, de quelle façon communiquer avec les parents qui ne parlent pas français ni anglais : Le travail se poursuit sur ce dossier. Le point sera remis à l'ordre du jour lorsqu'il sera prêt pour discussion.

3.2.2 Rencontre immigration : L'AFY a formé un comité administratif au sujet de l'immigration francophone. Jean-Paul suggère d'entamer une discussion avec les élus de l'AFY au sujet de la provenance des immigrants francophones visés. Il faut mettre de l'avant notre école dans la promotion auprès des futurs immigrants francophones. Jean-Paul suggère que la CSFY se penche sur ses priorités en immigration pour les partager avec l'AFY afin d'avoir des cibles et de développer une approche et un concept pour attirer les familles. Marc va contacter Frédérique Nolet de l'AFY pour savoir l'état des choses de leur côté, s'ils ont des documents à nous fournir et quel échéancier prévoient-ils pour terminer leur plan stratégique.

3.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 septembre 2016

Proposition 813.15.11.16

Edith Campbell

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE (unanimité)

4. Étude des politiques

4.1 Politique 1.0 – Engagement en matière de gouvernance

Commentaire d'Edith : La politique est claire et elle devrait être maintenue. Elle suggère cependant d'y ajouter les éléments de promotion de l'éducation en français au Yukon et d'offre d'instruction en français sur l'ensemble du territoire.

4.2 Politique 1.1 – Style de gouvernance

Commentaire d'Edith : La politique est claire et elle devrait être maintenue. Elle suggère cependant d'y ajouter les éléments d'objectivité et de transparence dans la prise de décision puisque ce sont des éléments importants dans la gestion ou la gouvernance d'un organisme public comme la CSFY. Elle propose d'ajouter : En conséquence, les Commissaires en conseil :

1.1.2. Font preuve d'objectivité et de transparence dans leur prise de décisions;

De plus, il a été suggéré de remplacer le mot « engagements » au point 1.1.8 par « responsabilités ».

5. Rapports de conformité

5.1 Politique 3.3 – Situation et activités financières

La direction générale est en conformité avec cette politique.

Jean-Paul demande si la contrainte du 5 % mentionnée à 3.3.5 (La direction générale n'autorise pas d'achat ou d'engagement extraordinaire d'un montant supérieur à 5 % du montant alloué pour chacune des classes budgétaires sans l'approbation des Commissaires en conseil.) cause un problème. Marc répond que non et que si le besoin se présente, il en fera la demande aux Commissaires au moment opportun.

Marc explique que les autres conseils scolaires ailleurs au Canada n'ont pas leur propre budget en capital. Ils font une demande à leur gouvernement pour leurs projets capitaux. La Division de la gestion des immeubles du gouvernement du Yukon a le même système pour prioriser les édifices du

gouvernement, incluant les écoles. La CSFY va devoir décider de quelle manière elle souhaite négocier avec le gouvernement, c'est-à-dire en ayant notre propre financement ou en utilisant le même système que les autres édifices gouvernementaux. La même réflexion devra être faite pour les serveurs informatiques.

Marc va envoyer le montant de l'assurance responsabilité civile aux Commissaires.

5.2 **Politique 3.2 – Planification financière et budgétisation**

La direction générale est en conformité avec cette politique.

Marc a joint la lettre de Bergeron et Co. qui explique qu'avec la nouvelle formule de financement, la CSFY devrait développer une politique pour bâtir une réserve financière pour répondre au mandat de la CSFY. Marc va s'informer auprès des autres conseils scolaires pour que la CSFY ait des modèles et suggestions afin de développer une politique pour bâtir une réserve financière, définir comment cette réserve sera utilisée, décider si un pourcentage sera mis de côté chaque année et si oui, quel sera ce pourcentage, et quelles seront les mesures de planification financière à long terme; il faudra penser à une politique d'investissement.

5.3 **Politique 3.4 – Protection des actifs**

La direction générale est en conformité avec cette politique.

4

6. **Agenda automatique**

6.1 **Modification politique 1.2 – Catégories de politiques des Commissaires en conseil**

Proposition 814.15.11.16

Jean-Paul Molgat

Que la Commission scolaire francophone du Yukon n° 23 adopte les modifications à la politique 1.2 – Catégories de politiques des Commissaires en conseil telles que présentées (voir document en annexe).

ADOPTÉE (unanimité)

6.2 **Modification politique 1.3 – Agenda annuel**

Proposition 815.15.11.16

Marc-André Lavigne

Que la Commission scolaire francophone du Yukon n° 23 adopte les modifications à la politique 1.3 – Agenda annuel telles que présentées (voir document en annexe). ADOPTÉE (unanimité)

6.3 **Modification politique 3.6 – Traitement des parents et des élèves**

Proposition 816.15.11.16

Edith Campbell

Que la Commission scolaire francophone du Yukon n° 23 adopte les modifications à la politique 3.6 – Traitement des parents et des élèves telles que présentées (voir document en annexe). ADOPTÉE (unanimité)

6.4 Modification au calendrier des rencontres

Proposition 817.15.11.16

Marc-André Lavigne

Que le calendrier des rencontres de la Commission scolaire francophone du Yukon n° 23 soit modifié, afin que les rencontres aient lieu les jeudis au lieu des mardis, voir copie annexée. ADOPTÉE (unanimité)

7. Informations/planification

7.1 Comité de règlement et de construction – mise à jour

Le processus de design de l'école secondaire francophone a débuté avec la firme Kobayashi + Zedda Architects (KZA). Un comité de travail pour accompagner la firme KZA a été formé avec des représentants de la CSFY, Éducation Yukon et de la Voirie et travaux publics. Des rencontres hebdomadaires ont lieu pour répondre aux questions des architectes et faire avancer le projet. En ce moment, le personnel enseignant est consulté pour le design et plus tard dans la nouvelle année, les élèves, les parents et la communauté seront aussi consultés. Nous attendons toujours la confirmation du financement de Patrimoine canadien pour les composantes communautaires de notre projet. KZA avance quand même dans le design de l'école en gardant en tête que des aspects communautaires y seront peut-être ajoutés.

7.2 Nom du Centre scolaire communautaire

Ce sont les Commissaires en conseil qui approuvent les noms des écoles de la CSFY. Afin de trouver un nom pour le Centre scolaire communautaire francophone, Marc propose ce processus :

- Un comité administratif sera formé. Ce comité sera responsable d'organiser un concours, en définir les termes et le publiciser.
- Le comité recevra les suggestions de noms directement des gens.
- Le comité fera un premier tri des noms suggérés et un sondage en ligne sera créé avec les meilleures idées de noms.
- Les trois noms les plus populaires suite au sondage seront présentés aux Commissaires.
- Les Commissaires choisiront le nom du Centre scolaire communautaire.

*À noter que nous allons aussi vouloir nommer la salle de spectacle.

7.3 Élections

Territoriales : Une lettre a été préparée pour féliciter M. Silver de sa victoire électorale et l'informer du souhait de la CSFY de le rencontrer pour discuter de nos dossiers et priorités dans le but de poursuivre le travail de collaboration entamé. Lors de cette rencontre, la CSFY pourra expliquer au nouveau gouvernement les étapes accomplies pour la construction de l'école secondaire francophone, les économies possibles avec l'utilisation du site sur la réserve éducative de Riverdale ainsi que nos attentes. Marc va partager aux

Commissaires l'étude de circulation du site proposé sur la réserve éducative de Riverdale lorsque celle-ci sera complétée.

Élections partielles CSFY : Il faut l'accord du ministre pour déclencher les élections de la CSFY. Lorsque le ministre de l'Éducation sera nommé, la CSFY fera les démarches appropriées pour déclencher des élections partielles pour élire un ou une 5^e commissaire.

7.4 Comité de rétention des élèves

Une première rencontre a eu lieu avec le personnel afin de discuter de la réalité et des solutions possibles. Tout le personnel intéressé à y participer était invité. La prochaine rencontre avec le personnel est prévue pour la première semaine de décembre. Les parents et les élèves seront aussi impliqués plus tard.

7.5 Varia – Comité de parents

Jean-Sébastien est allé à la dernière rencontre du comité de parents qui a eu lieu le 27 octobre 2016. Il a exprimé aux parents que les Commissaires souhaitent créer des liens et qu'ils sont disponibles à tour de rôle pour assister aux rencontres. Le comité de parents a suggéré de contacter les Commissaires pour les inviter au besoin lorsque leur présence est requise à une rencontre. Les rencontres auront lieu chaque dernier jeudi du mois à 18 h à l'école.

6

8. Avis de motion

9. Huis clos

9.1 Propositions provenant du huis clos - SO

10. Levée de l'assemblée

Jean-Paul Molgat propose la levée de l'assemblée à 21 h 17.



Jean-Sébastien Blais
Président

19 Janvier 2017
Date



Marc Champagne
Direction générale

17/01/19
Date